

puissance dans le nouvel être, les maladies de ses procréateurs. Il en résulte, pour le médecin, la nécessité rigoureuse de connaître la filiation de ceux auxquels il donne des soins; car, dans cette recherche, il trouve des indications importantes pour ses déterminations ultérieures.

L'étude généalogique du *sang*, c'est-à-dire de l'influence morbide héréditaire, est impossible dans les hôpitaux, et l'analyse par la balance ou par le creuset ne peut rien pour la faire connaître. Les renseignements qu'on y ramasse sont trop indirects et viennent d'intelligences trop peu éclairées pour avoir une importance réelle. Jamais on n'y fera un travail sérieux sur les maladies héréditaires. C'est dans la ville, et lorsqu'on est depuis longtemps l'ami et le médecin d'une famille, que, sans enquête officielle et par la fréquentation quotidienne, dans les confidences spontanées, par l'observation des maladies ou des infirmités de ceux qui meurent et de ceux qui naissent, que l'on arrive à découvrir par soi-même, sous le voile dont chacun couvre sa pauvre nature, les vices transmis par le sang et les misères physiques ou morales qui s'y rattachent. Alors on trouve dans le passé des familles une lumière pour le présent et pour l'avenir. Dès le début d'une maladie dont chacun ignore la nature, on sait à quoi s'en tenir sur ce point, et il n'y a plus qu'à remplir l'indication qui en résulte. — L'existence de la syphilis chez le père ou chez la mère est une indication pour administrer aux enfants atteints de maladies cutanées douteuses une préparation mercurielle ou iodurée. Le scrofisme des parents est une indication de combattre avec plus de soin, par les moyens locaux ou généraux, les affections aiguës des bronches ou de l'intestin, afin d'y éviter la formation des tubercules. Le rhumatisme, le podagrisme et toutes les maladies héréditaires, sont autant d'indications thérapeutiques importantes pour éclairer la nature d'une maladie chez les descendants, et pour fixer l'emploi de la thérapeutique.

Non-seulement la généalogie morbide est utile pour conduire à l'indication thérapeutique, mais elle a encore l'avantage de faire connaître ce qu'on peut attendre de l'efficacité des remèdes qu'on emploie. Si l'on doit espérer un résultat favorable des moyens généraux toniques ou spécifiques contre une maladie dont le germe n'existe qu'à un faible degré chez les parents, que sera-ce si ce germe existe, au contraire, chez les deux ascendants directs et dans les générations précédentes? Ainsi je donne des soins à un monsieur, affecté d'eczéma et de blépharite ciliaire chronique très-intense, dont le fils a les yeux rouges par suite d'une blépharite ciliaire, et dont le père et le grand-père ont eu la même affection sur la peau et au bord des paupières. Que peut la médecine contre de pareilles infirmités, datant de quatre générations connues, et probablement aussi des générations antérieures? Évidemment rien autre chose que d'adoucir le sort des malades, car toute guérison radicale est impossible. Les croisements successifs avec une race différente pourraient seuls enlever ce que des unions fâcheuses ont fait venir.

V. *Maladies antérieures.* — Les maladies antérieures du malade constituent souvent des indications essentielles à la thérapeutique; elles peuvent avoir un rapport direct avec la maladie actuelle, soit comme répétition du même acte morbide, soit comme transformation et métamorphose du mal, soit enfin comme indice de la santé générale de l'individu.

Il faut donc étudier avec soin le passé des personnes auxquelles on est appelé à donner des soins. De cette connaissance résultent des indications très-importantes.

La régularité, l'abondance ou la suppression des règles chez une femme malade, indiquent au médecin soit la saignée, soit les toniques et les préparations ferrugineuses; la saignée si, par suite d'une brusque cessation, il y a congestion cérébrale, lourdeur de tête, pesanteur à l'hypogastre, etc.; les martiaux et les toniques, au contraire, si, avec la suppression, les femmes sont pâles, chlorotiques, atteintes de gastralgie, etc. Il en est de même si les règles sont excessives et formées de sang clair, peu coloré.

Une ancienne syphilis indique la méthode à suivre dans une névralgie rebelle, dans une éruption chronique mal déterminée ou dans une névrose et dans les cas de tumeur indolente des parties molles ou des os.

Une ancienne attaque de rhumatisme est une indication de traiter comme affection rhumatismale des douleurs vagues, de siège variable, si l'on n'a pas de raison péremptoire pour les rapporter à une maladie particulière.

On voit si souvent des individus ayant eu, dans leur jeunesse, des maladies de peau, telles qu'eczéma, impétigo, pityriasis, etc., avoir ultérieurement des migraines, des angines, des bronchites et des affections chroniques des voies digestives, qu'il y a lieu de rapporter à la métamorphose du principe *herpétique* ou *dartreux* la manifestation de ces maladies nouvelles. Cette opinion, jadis en faveur, a été submergée par le flot des idées anatomiques aux prises avec ce qui est palpable et visible, et n'a plus que de rares partisans. Son importance pratique est immense, car c'est une indication qui montre l'origine du mal et les moyens d'en triompher.

Dans ces cas, le soufre, les antiscrofuleux, les exutoires à demeure, etc., rendent de véritables services, et permettent de guérir des maladies jusque-là demeurées incurables.

VI. *Assuétude.* — De même que les maladies antérieures, l'assuétude aux remèdes doit être étudiée par le médecin, dans le but d'y trouver une indication. N'y aurait-il que celle d'abandonner l'idée d'un remède éprouvé par le malade comme nuisible, ce serait déjà quelque chose; mais il y en a d'autres. Quelques sujets ne peuvent supporter les bains et y perdent connaissance. L'opium, chez d'autres, ne procure pas de sommeil et agite, ou bien l'assuétude les porte, comme j'en ai vu l'exemple, à en prendre 1 et 2 grammes par jour. — Il y a des personnes que l'éther fait vomir, etc.

On trouve aussi des individus que la maladie a éprouvés, et qui ont pour la seconde fois, dans le présent, une bronchite, une pneumonie, un rhumatisme, etc., jadis guéris par une méthode thérapeutique spéciale, les saignées par exemple. — Ce fait est une indication pour employer le même moyen de traitement. Il vaut mieux en effet, dans cette circonstance, s'il n'y a pas de motifs contraires, revenir à une médication déjà éprouvée par le succès que d'en appliquer une nouvelle.

VII. *État des forces.* — Il y a enfin ce que l'on appelle l'état des forces du malade, qui fournit au moment même une indication fondamentale pour la méthode thérapeutique à suivre, pour la dose des médicaments et pour l'énergie de l'action

médicale. C'est là un des points les plus délicats et les plus controversés de l'histoire des indications, car il est une foule de circonstances dans lesquelles cette appréciation exacte est très-difficile.

En effet, plus d'une fois déjà, à différentes époques de la science, on a essayé de classer d'une manière systématique les maladies en deux groupes distincts, d'après le seul caractère de l'*exaltation* ou de la *diminution des forces*. On a ainsi divisé toutes les maladies en sthéniques et asthéniques, ou en maladies actives et maladies passives. Thémison d'abord, et, presque de nos jours, Brown, Rasori, Broussais, ont élevé des systèmes de ce genre, qui sont réciproquement la critique les uns des autres, et qui donnent ainsi la mesure de leur faiblesse. En effet, les mêmes maladies se trouvent rangées par l'un dans la classe des maladies avec excès de forces, tandis que par l'autre elles sont placées dans la catégorie de celles où les forces sont en défaut. — Il ne fallait rien moins que cette circonstance curieuse pour montrer combien l'évaluation de cette condition particulière du malade est une chose difficile, et combien il faut y apporter d'attention pour ne pas juger légèrement.

Les forces ! qu'est-ce donc que cette abstraction qui fait rire tant de médecins écrasés par l'absolutisme de l'anatomie pathologique ? Est-ce que, dans une maladie, il y a autre chose que des organes malades que l'on traite par des moyens rationnels ou empiriques ? Hélas ! oui, et ce quelque chose, c'est l'ensemble de l'organisation, qui réagit à sa façon propre et individuelle contre les impressions morbifiques, de manière à donner aux phénomènes morbides leur caractère particulier. C'est la cause des phénomènes sympathiques produits au loin de l'organe affecté. C'est ce qui fait qu'on résiste à un désordre corporel, identique par sa nature, par l'étendue et par son siège, avec celui du voisin, qui succombe en quelques heures. Comme la vie les forces diffèrent selon les individus, et, si elles ne sont pas indépendantes des organes, puisqu'elles en représentent l'exercice régulier, par leur ensemble elles sont au moins distinctes des organes malades. Pourquoi le plus petit accès de fièvre enlève-t-il à l'instant l'usage des membres, tandis qu'une diète absolue de trois jours ne pourrait produire ce résultat ? Est-ce à cause du furoncle ou de l'indigestion qui l'a précédé ? Assurément non. La force de l'homme n'est pas tout entière dans l'estomac surchargée d'aliments ou dans la surface cutanée couverte d'un furoncle. Elle est, dans l'ensemble de l'économie, une véritable résultante de toutes les forces organiques isolées, et, si quelque part un point souffre, sans qu'il y ait *assuétude*, aussitôt, d'une manière sympathique, tout conspire, et, sympathiquement, les forces se troublent en même temps que paraît le mal. Ce qui démontre qu'elle est dans l'économie, et non dans l'organe malade, c'est qu'elle peut être augmentée ou diminuée, pervertie ou opprimée, sans que l'état de l'organe ait changé, comme nous le verrons dans un instant. Ces modifications sont des plus curieuses et attestent toute l'importance méconnue du dynamisme humain. Pourquoi la même maladie, en tant que lésion corporelle, sera-t-elle accompagnée de l'un ou de l'autre de ces états des forces ? L'organe malade n'y est pour rien : c'est évident, et tout s'explique par la *sympathie* qui le rattache à l'ensemble de l'organisation. Seulement, qui dit sympathie dit *individualité*, et, si l'état des forces peut varier chez les malades, c'est qu'il y a, en dehors des organes

matériellement lésés, des individualités que la sympathie affecte d'une manière spéciale et dont il faut savoir tenir compte en médecine. C'est la sympathie qui élève ou abaisse les forces, qui les pervertit, c'est-à-dire qui les exalte en les poussant du plus au moins avec une rapidité qui dérouté l'observation médicale, et qui, enfin, les abaisse momentanément, pour les laisser ensuite à un état de tension considérable. Cela est si vrai, que dans les fièvres typhoïdes, sans se préoccuper de la lésion intestinale et de la fièvre, il faut nourrir les malades avec des potages et de l'eau vineuse. De même et plus encore dans les maladies chroniques et dans la phthisie, malgré la fièvre, il faut prescrire de la viande rôtie ou de la pulpe de viande crue ; des graisses ou du beurre avec du sel, du bon vin ou de l'eau-de-vie, et des voyages à la campagne. Sous cette influence seule, les lésions s'améliorent, on prolonge indéfiniment la vie des malades, et c'est ainsi que, en s'occupant de l'état des forces en même temps que de l'étude des lésions, le vrai médecin montre sa supériorité sur les anatomo-pathologistes qui ne s'attaquent qu'aux lésions organiques.

Les forces peuvent être *normales*, comme dans les névroses et quelques maladies chroniques, *augmentées*, *diminuées*, *opprimées* ou *perverties*.

Si les forces restent à leur état normal, comme dans les névroses, la chorée, elles ne fournissent aucune indication, et il n'y a pas à s'en occuper.

L'*augmentation des forces* est caractérisée par la coloration rosée des chairs, leur fermeté, leur douce chaleur ; par l'excitation modérée de l'esprit ; par la vigueur et la liberté des mouvements ; par la facilité du décubitus, par l'ampleur de la respiration ; par la force, la plénitude et la régularité du pouls en rapport avec le rythme régulier des battements du cœur. Le sang est alors riche en fibrine et en globules. C'est cet état que l'on trouve ordinairement chez les individus de bonne et solide constitution, et de tempérament sanguin ou bilieux et affectés de maladies aiguës où domine l'élément inflammatoire. Il est plus commun chez l'adulte que chez l'enfant et le vieillard, et il est plus marqué au début qu'à la fin des maladies. C'est l'indication fondamentale de la diète, des émissions sanguines, générales ou locales, et des remèdes relâchants et débilitants.

La *diminution des forces* [est caractérisée par une certaine pâleur de la peau et des tissus, par l'abattement du visage et du regard, par l'anéantissement de la force musculaire des membres, par la résolution du corps, l'inclinaison de la tête, le décubitus dorsal ou latéral permanent, l'incertitude ou la lâcheté d'esprit, la chaleur humide de la peau, les sueurs profuses, les écoulements muqueux, la fréquence de la respiration, la force et la mollesse du pouls qui diffère de la force d'impulsion du cœur. Le sang est encore riche en globules et en fibrine, mais celle-ci est peu coagulable, quelquefois diffluente.

Cette diminution des forces s'observe ordinairement chez les sujets faibles et débiles, de constitution délicate, chez les enfants et chez les vieillards : mais on la rencontre aussi dans les cas de pyrexie adynamique, chez des individus forts et vigoureux, enfin dans les maladies chroniques, surtout dans la phthisie. Ce n'est jamais un obstacle absolu à la médication énergique des émissions sanguines, des évacuants, ou de toute autre méthode thérapeutique, mais il faut que la nature du

mal en exige impérieusement l'emploi. En outre ces moyens doivent être employés avec prudence, à petite dose, pour en mesurer l'effet et pour y revenir si le résultat a été satisfaisant. Dans ce cas, la thérapeutique du médecin, en rapport avec la nature et le siège du mal, doit être prudente, à cause de l'état particulier du malade, et les moyens énergiques devront être interrompus le plus tôt possible, pour être remplacés par des remèdes adoucissants et toniques associés à une faible alimentation ou même à des aliments fortement réparateurs.

La *perversion des forces*, qu'on observe dans quelques maladies aiguës, telles que la pneumonie, la méningite, etc., dans les hémorrhagies, dans les pyrexies, de forme adynamique, etc., est un accident très-grave. Une fièvre puerpérale ou typhoïde, une variole ou une fièvre éruptive dont l'éruption ne se fait pas, une fièvre pernicieuse accompagnée de perversion des forces, sont des maladies infiniment plus dangereuses que si l'état des forces se trouvait seulement augmenté. Alors les malades sont généralement pâles, et leur visage terreux exprime l'abattement. Les mouvements sont saccadés, violents, quelquefois tumultueux. L'intelligence est anéantie ou troublée par le délire; il y a des soubresauts dans les muscles, et le pouls, fréquent, fort ou faible, est quelquefois très-irrégulier, les battements du cœur conservent leur rythme normal. La perversion des forces est la compagne ordinaire de l'adynamie, de l'ataxie et de la malignité qui arrête le développement régulier des maladies et brusque toujours leur terminaison. Dans ce cas, l'indication est de suivre le traitement de la maladie selon sa nature et d'après son siège, par des moyens semblables à ceux que l'on emploierait dans le cas de diminution des forces. L'alimentation précoce est un des meilleurs moyens à employer dans cette circonstance.

L'*oppression des forces* est un des plus singuliers phénomènes de l'organisme vivant. On comprend aisément leur augmentation, leur diminution et leur perversion; mais cet affaïssement momentané qui couvre un excès de forces dépasse les bornes de la pensée. Rien n'est plus certain cependant. Chaque jour, des individus affectés de maladie offrent, en apparence, une diminution de l'état des forces; on les saigne avec précaution, et le pouls s'emplit, s'élève et durcit; la peau décolorée s'anime; la sécheresse fait place à la moiteur, et l'abattement est remplacé par de la vivacité d'esprit et par une certaine vigueur de mouvements.

Cet état d'oppression des forces se rencontre chez des sujets forts et vigoureux, dès le début du mal, au commencement de la pneumonie aiguë, par exemple, dans la péritonite, dans le premier stade d'une fièvre intermittente, etc. Il ne fournit qu'une indication obscure. En effet, il simule la diminution des forces, et il est d'abord traité comme tel. Mais, lorsque, sous l'influence du traitement, le médecin voit s'opérer sous ses yeux le changement d'état, l'indication change, et c'est pour lui un devoir de se conduire comme dans les cas de maladies accompagnées d'augmentation des forces.

§ 3. — Indications fournies par les circonstances extérieures au malade.

Si la maladie, d'après sa nature et ses caractères, ou le malade, d'après sa résistance vitale, fournissent de précieuses indications thérapeutiques au méde-

cin, les circonstances extérieures au malade ne l'éclairent pas moins dans ses résolutions. L'étude des saisons, des climats, de certaines conditions de l'atmosphère, des influences épidémiques, la connaissance du régime et de la profession des individus, etc., peuvent le conduire à l'emploi de moyens de traitements particuliers. Cela se comprend: il n'est pas une de ces circonstances différentes qui ne soit l'occasion d'impressions morbifiques suivies de désordres plus ou moins graves dont la disparition coïncide toujours avec l'interruption de la cause.

I. *Température*. — Hippocrate (1) a établi, sans contestation possible, l'influence des températures extrêmes et des températures intermédiaires sur la constitution et la santé des peuples. Nous avons fait connaître (2) tout ce qui est relatif à ce sujet, et nous ne pouvons que rappeler: 1° l'influence des saisons froides et des climats froids sur la production des maladies aiguës inflammatoires, particulièrement dans les organes de la respiration; 2° l'influence des climats chauds sur les affections des muqueuses et des organes du ventre; 3° l'influence des constitutions saisonnières et des épidémies sur la forme, la terminaison et le traitement des maladies. Dans un certain nombre de cas, l'indication thérapeutique est de déplacer les malades, pour les changer d'air, soit qu'on veuille simplement modifier les conditions générales de l'hématose et ranimer une constitution affaiblie, ce qui est le cas de beaucoup de névroses et d'affections chroniques; soit au contraire, qu'on veuille faire descendre du nord au midi, dans une douce température, des affections catarrhales de la gorge, des bronches ou des poumons, des maladies tuberculeuses pulmonaires, etc., qui n'ont de chances d'amélioration ou de guérison que par ce déplacement. Il en est de même de certaines maladies des pays chauds, qui s'aggravent si l'on reste dans le lieu de leur développement, et qui se dissipent à mesure qu'on approche des régions tempérées ou froides de la surface du globe. Ainsi voit-on s'aggraver ou s'améliorer certaines maladies de peau et du foie, certaines dysenteries chroniques, certaines hématuries contractées dans les pays chauds, etc. L'indication du déplacement des malades d'un pays froid dans un pays chaud, et réciproquement, de la terre ferme sur la mer pour faire plusieurs mois de navigation, de la vallée pour la montagne, etc., est une ressource thérapeutique considérable; mais, pour l'employer à propos et d'une manière satisfaisante, il faut bien connaître l'influence réelle de ces conditions saisonnières et climatériques sur la constitution de l'homme et sur la production des maladies. Nous renvoyons, pour ce sujet, au chapitre consacré à l'influence des impressions morbifiques (3).

II. *Maladies régnantes et épidémies*. — Il y a aussi, dans l'étude des maladies régnantes et des épidémies, une appréciation qu'il est très-utile de faire pour arriver à l'institution d'une thérapeutique avantageuse aux malades. On sait, d'après l'expérience de Stoll et de Sydenham, que, dans quelques maladies épidémiques de même nature, telles que la variole, la dysenterie, les fièvres continues, un

(1) Hippocrate, *Des airs, des eaux et des lieux* (Œuvres complètes, trad. Littré. Paris, 1840, t. II).

(2) Voyez DES CAUSES DE MALADIES, p. 45 et suiv.

(3) Voyez DES CAUSES DE MALADIES, p. 76 et suiv.

remède comme la saignée, ou comme les vomitifs, utile dans une épidémie, ne réussit pas également bien dans l'épidémie suivante; d'où il résulte que, dans ces cas, les indications sont variables, que les idées rationnelles ne sont pas les meilleures, et qu'ici, comme en beaucoup de circonstances, il faut savoir tâtonner pour arriver au but.

III. *Régime ordinaire.* — Le régime ordinaire des malades fournit d'utiles indications au traitement. Condamner à une diète rigoureuse un homme gros mangeur et habitué au vin, parce qu'il est atteint de maladie aiguë, est toujours une faute grave. Les forces disparaissent rapidement, la maladie s'aggrave et les malades succombent très-vite. De pareils sujets ont besoin d'être soutenus, pendant la durée de leurs maladies, par une alimentation modérée et par des boissons vineuses. J'ai vu périr très-rapidement des ivrognes atteints de pneumonie aiguë, parce qu'on les avait soumis à un traitement trop débilitant et à une diète trop rigoureuse; et j'en ai vu d'autres, au contraire, chez lesquels la maladie s'est dissipée très-rapidement sous l'influence de l'eau rougie employée comme tisane. J'ai connu un buveur affecté de maladie du foie et qui eut intercurrentement une hépatite aiguë avec ictère. Il avait la diarrhée, et son pouls était d'une irrégularité extraordinaire. Des sangsues à la région du foie le rendirent infiniment plus malade, et il eût succombé sans le recours à une alimentation modérée composée de potages, de poulet et d'eau rougie. Sous cette influence, l'état aigu a cessé, et le bien-être est revenu d'une façon inespérée. Ces faits sont dans l'esprit et dans les livres de tous les médecins, et il n'y a que l'embarras du choix pour raconter les plus remarquables.

Non-seulement il faut tenir compte, dans la recherche des indications curatives tirées des habitudes de régime ordinaire des malades, ce qu'on appelle l'énomanie et la boulimie, qui constituent des indications spéciales, mais il y a encore, dans le régime, des sources d'indication différente.

Quelques personnes mangent d'une façon irrégulière, à des heures indéterminées; d'autres prennent leurs repas principaux à un intervalle trop rapproché, et l'estomac n'a pas eu le temps de se reposer de sa digestion, qu'il faut se remettre à l'œuvre; il en est d'autres qui se mettent au travail dans le cabinet après avoir mangé, et il en résulte de la dyspepsie, de la constipation, une maladie chronique des voies digestives, de l'anémie, de l'hypochondrie, accidents qui disparaissent souvent dès qu'on en découvre la cause et qu'on en tire l'indication curative d'un régime régulier bien compris.

IV. *Professions.* — Ce qu'on sait de l'action si redoutable de certaines professions sur le développement des maladies établit suffisamment toute l'importance de cette connaissance pour le diagnostic et pour les indications curatives. Depuis Ramazzini (1), l'étude des maladies des artisans a fait des progrès considérables, et il n'en est guère aujourd'hui dont la science n'ait révélé ou amoindri les dangers. Lorsque, chez un malade, le fait d'une profession insalubre est pour quelque chose dans la production des accidents morbides qu'il éprouve, l'indication est fondamentale, il faut guérir le mal par des moyens appropriés, mais avant tout il

(1) Patissier, *Traité des maladies des artisans*, d'après Ramazzini. Paris, 1822.

faut en éloigner la cause et ordonner le changement de profession. Le médecin peut guérir un individu de la colique ou de l'épilepsie et de la paralysie saturnines, du tremblement mercuriel, de la crampe des écrivains; mais si, après la guérison, les malades recommencent à écrire, à travailler le mercure et le plomb, la maladie reviendra et se montrera plus grave, peut-être incurable. Il en est de même pour les ulcères aux jambes chez les débardeurs, qui restent pendant longtemps les membres inférieurs dans l'eau; pour les bronchites chroniques, l'emphysème pulmonaire et la tuberculisation commençante des professions à poussière, telles que les boulangers, caillouteurs, amidonniers, cotonnières, etc. Dans ces différentes conditions et dans les circonstances analogues, l'indication fondamentale est la suppression de la profession insalubre.

§ 4. — Des contre-indications thérapeutiques.

Il n'y a pas qu'une indication à remplir chez un malade, il y en a ordinairement plusieurs, mais le mérite du médecin est précisément de savoir les associer pour les faire concourir au même but. Les indications accessoires viennent se ranger autour de l'indication principale, et elles se prêtent un mutuel appui; mais dans quelques circonstances la maladie est mal dessinée, le diagnostic est incertain, il n'y a pas de phénomènes généraux graves, et partant, pas d'*indication essentielle*. Il faut savoir se contenter de remplir les indications accessoires par la diète, le repos et les boissons délayantes, plutôt que d'intervenir énergiquement, sans savoir pourquoi on agit et quel but on se propose de remplir. C'est alors qu'en suivant avec attention l'influence des efforts naturels, on ne tarde pas à voir la maladie s'améliorer et guérir, ou présenter enfin quelque indication curative importante. Savoir s'abstenir, en médecine, est à la fois la plus difficile et la plus sage des conduites.

Mais, dans cet assemblage d'indications différentes, il en existe souvent de *contraires*, et c'est une des plus grandes difficultés de la thérapeutique.

Les contre-indications sont *personnelles* ou *indirectes*; — personnelles quand elles sont tirées de la nature des malades; — indirectes lorsqu'elles résultent de considérations qui lui sont extérieures.

Souvent, par le fait d'une maladie extérieure qui a troublé les fonctions d'un appareil, la constitution est dans un état tel, qu'elle supportera difficilement le remède nécessaire à la guérison d'une maladie nouvelle et différente. Une affection chronique ancienne des intestins empêche de recourir aux purgatifs, aux toniques dissous dans le vin ou dans l'alcool, aux excitants divers, etc., dont on peut avoir besoin pour combattre une maladie nouvelle, et il faut tâcher de suppléer à cet embarras par l'application de moyens différents. Certains individus ont la peau tellement irritable, que dans les cas d'affection cutanée les pommades y déterminent des érysipèles, et nuisent à la maladie au lieu de la guérir. On est alors obligé de recourir aux topiques pulvérulents ou dissous dans l'eau et aux alcools. Un homme anciennement affecté de catarrhe chronique de la vessie, se trouve atteint d'une maladie aiguë pour laquelle une révulsion cutanée est nécessaire, il y a contre-indication d'employer les cantharides, et il faut employer les vésicatoires ammoniacaux ou avec la moutarde, etc.

Dans une maladie existant actuellement, il se trouve aussi des indications contraires. Une pneumonie adynamique ne saurait être traitée par les émissions sanguines comme une pneumonie aiguë ordinaire. Il y a contre-indication à l'usage des antiphlogistiques chez les sujets débiles atteints de palpitations nerveuses du cœur, car elles guérissent au contraire par les excitants, par les toniques et par les préparations ferrugineuses.

Une fille chlorotique ne doit pas être saignée ni couverte de sangsues sans nécessité incontestable, sous peine d'aggraver sa maladie. — Les scorbutiques ne doivent jamais, en aucun cas et pour aucune raison, être traités par la saignée ou par les sangsues, si l'on ne veut les voir périr d'hémorrhagie. A ce sujet, je rapporterai en quelques mots l'histoire d'un scorbutique traité à l'hôpital de la Pitié, et que j'ai vu, trois jours après une saignée, avoir encore une hémorrhagie considérable, que nul bandage compressif ne pouvait arrêter, qui traversait tous les linges et qu'on ne fit cesser que par la suture.

Tous ces exemples sont des contre-indications personnelles au malade, et j'en pourrais grossir le nombre, si je n'avais pour but de faire le cadre plutôt que de le remplir.

Parmi les *contre-indications indirectes* fournies par les circonstances extérieures au malade, je citerai celles qui résultent de l'existence d'une épidémie. Lorsqu'il règne beaucoup d'érysipèles, il y a contre-indication à faire des opérations qu'on peut retarder, et lorsqu'il y a un encombrement dans les salles d'un hôpital, le chirurgien n'y doit pas faire de grande chirurgie, sous peine de voir mourir la plupart de ses opérés, etc.

Au moment du choléra, il est imprudent de purger sans nécessité des personnes qui ne sont pas très-malades, et que cette thérapeutique peut mettre dans une situation telle, qu'elles soient disposées à contracter l'épidémie régnante, etc.

Il y a plus encore : certaines maladies sont compatibles avec la santé et ne déterminent que peu d'inconvénients chez les personnes affectées : telle est l'antéversion de la matrice. Elle n'a jamais fait mourir personne. Cependant d'audacieux novateurs ont essayé de redresser l'utérus à l'aide de pessaires intra-utérins, et, en outre des tentatives inutiles, pour quelques succès, ils ont eu à déplorer des phlegmons de la matrice et de ses annexes, des hémorrhagies utérines et des péritonites suivies de mort. — Quelques indispositions, telles que la migraine, l'éphidrose générale ou locale, des éruptions dartreuses cachées, etc., ne compromettent pas la vie, et si on les fait disparaître il en résulte des accidents plus ou moins graves, quelquefois mortels. Le nombre de ces maladies est plus considérable qu'on ne le pense, et il importe au médecin de les connaître. Elles constituent de véritables contre-indications, et comme l'a dit Raymond (1), ce sont des maladies qu'il est dangereux de guérir.

Il y a aussi des tumeurs et des difformités sans conséquence qu'il ne faut pas songer à faire disparaître, si l'on ne veut exposer les malades aux dangers d'une *opération de complaisance*, tout aussi graves que ceux d'une opération urgente. Un chirurgien célèbre causait un jour dans le monde avec une dame dont les belles

(1) Raymond, *Traité des maladies qu'il est dangereux de guérir*. Paris, 1816.

épaules étaient déparées par une petite verrue ; il était assez familier pour lui proposer l'ablation de cette tumeur ; la dame consentit et prit jour ; l'opération fut faite, puis survint un érysipèle et la mort.

Plusieurs fois j'ai vu dans les hôpitaux des faits analogues et des opérations de complaisance inspirées par le chirurgien au malade et suivi du même résultat. Tantôt c'était l'amputation d'un petit doigt recourbé nuisant à l'élégance de la main, tantôt celle des deux membres inférieurs pour une double ankylose du genou, tantôt l'ablation de tumeurs blanches chez un être complètement scrofuloux, etc. Toutes ces opérations de complaisance doivent être bannies de la pratique, et les maladies pour lesquelles on les réclame considérées comme des difformités incurables.

Il est de la plus haute importance d'étudier et de connaître ces différentes contre-indications médico-chirurgicales, si l'on veut donner à la médecine pratique la sûreté qu'elle réclame et dont elle a besoin pour augmenter sa considération et justifier sa mission d'humanité.

SECTION III

DES MOYENS THÉRAPEUTIQUES.

L'étude de la *nature médicatrice*, en montrant au médecin la part qui lui est faite dans les soins qu'il peut donner à un malade, le laisse, vis-à-vis de la maladie, maître de choisir ses moyens thérapeutiques, selon les *indications* qui se présentent. — D'après la nature de l'*indiquant* varie l'*indiqué*, c'est-à-dire le remède ou les remèdes dont il faut faire usage.

Impression et réaction, ai-je dit en parlant du mode d'action des causes morbifiques, voilà la clef de la pathogénie : c'est également celle de la thérapeutique. En effet, tous les moyens qu'on emploie n'ont d'autre but que de favoriser la réaction de la nature, soit en écartant ce qui peut nuire, soit en provoquant des impressions curatives. — L'ablation d'une tumeur maligne enlève l'effet d'une impression morbifique devenue cause à son tour, et de la réaction produite dans les tissus divisés résulte une cicatrisation plus ou moins rapide. — Un appareil de fracture, rapprochant les deux extrémités de l'os produit sur elles une impression de calme, de repos et d'immobilité, qui permet à la réaction naturelle de s'accomplir sans obstacle et d'amener la consolidation des fragments osseux. Un emplâtre vésicant produit à la fois une impression locale et une impression générale réflexe qui se transforment en réaction salutaire propre à la disparition des maladies. Chacun sait les effets de l'iode, du mercure, de la quinine dans l'économie, et leur impression transformée amène des réactions salutaires incontestées. Je citerai enfin, dans les ophthalmies, l'action des collyres de nitrate d'argent qui substitue les résultats de son impression curative aux effets antérieurs d'une impression morbifique, et qui guérit rapidement un mal menaçant par sa durée et sa gravité peut-être, dans les cas d'ophthalmie purulente. — Tous ces exemples, et bien d'autres, justifient ce que je viens de dire : que la thérapeutique et ses agents n'ont d'autre but que de détruire les effets des impressions morbifiques par des impressions curatives, *directes* ou *réflexes*, de nature opposée.